

CHAMPAGNE
et le
AUTO-PASSION



Ville de
SAINT-DIZIER

présentent, la deuxième édition de la concentration automobile :

SAINT-DIZIER AUTO-PASSION

Samedi et/ou Dimanche 20 et 21 Août 2022

Samedi 20 Août :

- **Programme :**

8h00 à 8h15 - Vérifications administratives

(Permis de conduire obligatoire pour pilote, carte grise, attestation assurance, et vignette Contrôle Technique en cours de validité)
et **techniques** *(conformité du véhicule à l'usage routier, état général du véhicule, éclairage)*

Sur l'Esplanade du Jard à Saint-Dizier.

L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ à toute voiture ne correspondant pas à l'esprit de la concentration ou non conforme aux normes techniques et administratives en vigueur.

9h00 : Briefing pour tous les équipages et Remise du Carnet d'Itinéraire 100% fléché-métré, parcours vallonné de 340Kms en Haute-Marne tenu secret jusqu'à ce moment.

9h45 : Cérémonie de Départ de la 1^{ère} Voiture devant la Mairie, drapeau agité par Monsieur le Maire de Saint-Dizier

10h35 : Départ de la dernière des 20 Voitures participantes retenues par le Comité

11h00 : Pause

13h00 : Arrivée de la 1^{ère} Voiture, Restaurant de Colombey-les-deux Eglises

16h00: Pause et carburant Centre ville d'Essoyes

20h30 : Arrivée des 20 Voitures participantes, à Saint-Dizier, Verre de l'amitié, possibilité de dîner sur réservation auprès de Jean-Claude LEUVREY (06.16.59.18.98).

Dimanche 21 Août :

- **Programme :**

7h00 à 7h35 - Vérifications administratives

(Permis de conduire obligatoire pour pilote, carte grise, attestation assurance, et vignette Contrôle Technique en cours de validité)
et **techniques** *(conformité du véhicule à l'usage routier, état général du véhicule, éclairage)*

Sur le Parking du Brit'Hotel Zac du Chêne Saint-Amand 52100 SAINT-DIZIER.

L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ à toute voiture ne correspondant pas à l'esprit de la concentration ou non conforme aux normes techniques et administratives en vigueur.

7h45 : Briefing pour tous les équipages et Remise du Carnet d'Itinéraire 100% fléché-métré, parcours vallonné de 340Kms en Haute-Marne tenu secret jusqu'à ce moment.

8h45 : Cérémonie de Départ de la 1^{ère} Voiture

9h05 : Départ de la dernière des 20 Voitures participantes retenues par le Comité

10h30 : Pause dans le célèbre Villade de POISSONS

13h30 : Arrivée des 20 Voitures participantes, à Saint-Dizier, Verre de l'amitié, déjeuner sur en compagnie des équipages ayant participé au 2ème Classic'Rallye Daint-Dizier en Champagne.

- **Véhicules autorisés à participer : (20 maximum chaque jour)**

Cette concentration est réservée en priorité à des voitures de plus de 15 ans d'âge.

Les véhicules d'exception (*Coupés, cabriolets, GT...*) plus récents ou les véhicules ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation seront éventuellement acceptés à la discrétion du Comité d'Organisation ou en fonction des places disponibles.

chaque équipage étant exclusivement composé de 2 personnes (3 avec accord du Comité d'organisation).

- **Déroulement :**

Le parcours de la 2ème Concentration Automobile **CHAMPAGNE - AUTO - PASSION** est d'une seule étape, chaque jour, possibilité de faire les 2 à savoir Samedi et Dimanché (voir Bulletin d'inscription).

 **1 seule catégorie de ROAD-BOOK **DECOUVERTE**: Fléché-Métre avec panneaux indicateurs**

L'itinéraire sera tenu secret jusqu'à l'heure du Départ, chaque équipage recevra au briefing son carnet d'itinéraire fléché-métre, et son carnet de bord sur lequel sera indiqué son heure de départ.

Afin de ne pas perturber la fluidité de la circulation, les départs seront échelonnés de minute en minute afin de permettre aux voitures autorisées à participer de se fondre dans le trafic **dans le respect du Code de la Route** dans l'ordre de réception des inscriptions.

De nombreux contrôles secrets de passage (CSP) attestant du passage de la voiture au bon endroit seront mis en place par le Comité d'Organisation, il s'agira de contrôle effectué par un membre de l'organisation ou d'une Information à relever sur le Carnet de Bord, que chaque équipage devra remettre dès son arrivée au restaurant à Saint-Dizier.

L'absence ou l'indication de passage à l'un de ces CSP ne donnera pas lieu à un classement, seule la satisfaction d'avoir suivi l'itinéraire proposé par le Comité d'Organisation sera à prendre en compte pour chaque équipage, ces relevés de passage feront bien entendu, en toute convivialité, l'objet de débats pendant le repas-buffet offert à chaque membre d'équipage.

- **Circulation pendant la concentration :**

La 2ème *Concentration automobile* St-DIZIER - AUTO - PASSION **n'est en aucun cas une épreuve de vitesse ou de régularité à moyenne imposée**, elle se déroulera sur route ouverte à toute circulation.

Sur la totalité du parcours, les participants devront donc impérativement se conformer aux Prescriptions du Code de la route ainsi qu'aux arrêtés préfectoraux ou municipaux des secteurs traversés.  **Des contrôles seront mis en place.** 

De ce fait, **TOUT COMPORTEMENT JUGÉ DANGEREUX** par un membre de l'organisation et donc **CONTRAIRE** à l'ESPRIT de la **CONCENTRATION ENTRAÎNERA l'EXCLUSION IMMEDIATE** sans remboursement de la participation aux frais.

Les éventuelles infractions relevées par les Forces de l'Ordre ne pourront être supportées par l'organisation, comme sur la route de chaque jour, les équipages concernés seront responsables sans recours possible, auprès du Comité d'Organisation, idem pour le carburant.

Un équipage en panne ou arrêtant la concentration en cours d'après-midi devra le signaler à l'organisation (*n° de téléphone indiqué sur le carnet de bord et lors du briefing*)

- **Assurances :**

L'association organisatrice ont souscrit une assurance auprès d'un courtier en Assurances, l'attestation de couverture sera en première page du carnet d'itinéraires.

- **Inscriptions :**

De par son engagement à la concentration, chaque participant est considéré comme adhérent aux règles contenues dans le présent bulletin d'informations et compte tenu du caractère convivial de la concentration, aucune réclamation ne sera admise par le Comité d'Organisation qui rappelle ses objectifs

**** Convivialité dans la bonne humeur, prudence, sécurité et fair-play en seront les maîtres mots ****

Les demandes d'inscription, impérativement accompagnées du montant de la participation aux frais d'organisation, de restauration, et d'assurance, comme indiqué sur le Bulletin d'inscription, **à savoir avant le 30 Juillet 2022 :**

Samedi 20 Août : 140€uros (180€uros entre le 1^{er} Août et le 12 Août)

Dimanche 21 Août : 120€uros (160€uros entre le 1^{er} Août et le 12 Août)

sont à adresser par courrier ou mail (avec envoi à notre Boîte Postale de l'exemplaire papier dans les 48h) **avant le Lundi 12 Août 2022 !**

Dans le cas où le Comité d'Organisation refuserait un engagement pour les raisons ci-dessus explicitées, les documents de participation seront retournés aux personnes concernées, toutefois dans le cas où un participant régulièrement engagé et ne prenant pas le départ sans motif valable (*à la discrétion du Comité d'Organisation*), celui-ci ne pourra demander le retour de sa participation.

Chaque équipage recevra par email, une confirmation de son inscription.

Jean-Claude LEUVREY et les membres du Comité d'Organisation.

Contacts : Jean-Claude LEUVREY 06 16 59 18 98 contactsportauto@orange.fr - Michel RIVA 06 10 11 42 78 / rivam@orange.fr